



Paris, le 20 janvier 2014

Monsieur Bruno BEZARD
Directeur Général des Finances Publiques
Télédoc 341
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Directeur Général,

Des faits récents nous amènent à constater, de nouveau, que le principe de neutralité n'a pas la même acception pour tous les représentants de la Direction Générale.

Ainsi, le mardi 14 janvier 2014, des intervenants de la Direction Générale - RH1C – sont venus présenter le système de mutation aux inspecteurs stagiaires de l'établissement de Clermont-Ferrand.

L'après-midi, de 13 h 30 à 15 h, ces trois intervenants recevaient des stagiaires afin de répondre à leurs interrogations.

Auparavant, une des intervenantes, Mme Corinne Simon - Gramoli, avait cru utile de recevoir les stagiaires pendant plus d'une heure dans le bureau de Solidaires Finances Publiques.

Vous comprendrez qu'il nous soit difficile d'accepter ce parti pris syndical de l'administration.

S'il est tout à fait compréhensible que certains stagiaires demandent pour des raisons de confidentialité à être reçus dans un bureau fermé, voire en présence d'un représentant syndical, cela ne peut en aucun cas se dérouler dans le local d'une Organisation Syndicale, sauf à considérer que ladite organisation serait un prestataire de votre Direction Générale.

Nous vous demandons d'inviter l'ensemble des agents de tous grades, qui interviennent dans les établissements de l'ENFiP, au respect des règles élémentaires de déontologie, en particulier en ce qui concerne la neutralité syndicale.

Recevez l'expression de nos salutations distinguées,

Pour CGT Finances Publiques

Olivier VADEBOUT

Pour F.O.-DGFIP

Jean Yves BRUN

Pour Cfdt Finances Publiques

**Nadine RAQUILLET-
WAHNICH**